

Association
BIEN VIVRE A GRIGNON
1188 CD 925
GRIGNON
73200 ALBERTVILLE
Tél. 79.32.66.48
ADHERENT de la FRAPNA-SAVOIE

ETS MONIN ORDURES SERVICES
40, avenue de la République
B.P. 113

38320 EYBENS

Objet : V/Usine d'incinération de
GILLY S/ISERE

Copie au SIMTOM

GRIGNON, le 24 novembre 1992

Messieurs,

Notre jeune Association a pour objet la protection de l'environnement de la commune rurale de Grignon et la défense de la qualité de vie de ses habitants.

Un certain nombre des membres de notre Association se plaignent de la pollution qu'entraîne, à intervalles irréguliers, le rejet dans l'atmosphère des fumées de votre usine d'incinération située sur la commune voisine de Gilly sur Isère, rive gauche de l'Isère. Il s'agit le plus souvent de dépôts solides gras qui recouvrent les zones de notre commune exposées directement aux vents dominants Ouest/Sud-Ouest.

Avant d'entreprendre une enquête sur le fond, et par courtoisie à votre égard, nous vous serons reconnaissants de nous préciser si vous avez déjà été saisis de telles réclamations. Dans l'affirmative nous vous serons obligés de nous indiquer quels aménagements vous avez décidés et quel délai de mise en place vous avez prévu pour remédier à ce type de pollution, tout au moins dans le cadre actuel des lois françaises. L'application ultérieure des directives européennes devrait constituer, elle, une nouvelle phase plus contraignante encore.

Nous vous remercions à l'avance de la diligence que vous mettrez à nous répondre et vous prions, Messieurs, de croire en nos sentiments les meilleurs.

Pour l'Association
Le Président P. IVANES

Po. 